

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1074 autorisant le transfert des restes mortels de M. Lescuns (Marcel). ex-employé à bord du s/s «Jamaïque

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Lecunf (Marcel), ex-employé à bord du s/s « Jamaïque », décédé le 21 septembre 1951 et se trouvant actuellement dans le dévotoire du cimetière de Diibouti, seront transférés au cimetière du Eavre. Les dépenses afférentes au transfert des restes mortels du défunt jusqu'au lieu de l'inhumation seront supportées par la Compagnie de l'Afrique Orientale.